

Le commerce de proximité s'offre une fête



Du 13 septembre au 4 octobre, l'association des commerçants va à la rencontre des Charmontais.

Créée au printemps dernier, l'association a rapidement enregistré l'adhésion de nombreux commerçants et prestataires de services du secteur. Dans un premier temps, l'association a participé à la concertation avec la commune sur la mise en place des marchés avec pour but de créer une dynamique commerciale et une convivialité dans les quartiers. L'association a également travaillé sur la mise en place d'un site internet visant à promouvoir les activités des commerces adhérents à la commune. Ce site est accessible à l'adresse <http://commerces.grand-charmont.com/> Il sera progressivement enrichi au fil des mois, selon les souhaits des adhérents. Lors de la création de l'association il avait aussi été évoqué la réalisation d'animations commerciales ; c'est ainsi qu'est née l'opération appelée Fête du commerce de proximité à Grand-Charmont qui aura lieu du lundi 13 septembre au lundi 4 octobre dans les commerces participants. Des affiches seront mises en place dans ces commerces. Cette opération consiste en un tirage au sort permettant aux clients de gagner des lots (2 bons d'achat de 100 € à valoir dans les commerces et de nombreux lots autres lots mis

à disposition par les commerçants). Le tirage au sort et la remise des lots se fera sur les marchés du mercredi et du dimanche qui suivent la fin du jeu. Le tout est organisé avec le soutien logistique et la participation de la commune et les cotisations des commerçants. Les objectifs de cette opération sont, en plus de créer une animation commune aux différents commerces, de sensibiliser les habitants de Grand-Charmont au rôle important que joue le commerce de proximité ; il s'agit aussi de valoriser l'accueil, la convivialité, les conseils et services des adhérents ; enfin l'association compte aussi valoriser son rôle de partenaire de l'offre commerciale locale. L'association est présidée par David Lavé, avec à ses côtés Régis Gaiffe, adjoint à l'environnement, Fabrice Blaise, directeur du Crédit Mutuel, Annie Glejzer, élu, Christophe Bossart, responsable 8 à Huit et William Klauer, coiffeur.

Le Pays 9 sept 2010